

Ecole : les nouveautés de la rentrée 2012

Mis en ligne le 25 août 2012 à 10h26, mis à jour le 25 août 2012 à 10h29



Postes supprimés et recrutements annoncés, poursuite de la réforme du lycée, nouvelles épreuves au brevet¹ : le point sur ce qui change au sein de l'Education nationale en cette rentrée 2012.

- ENCORE DES MILLIERS DE POSTES SUPPRIMES

Le gouvernement précédent avait décidé 14.000 suppressions de postes pour la rentrée des classes 2012, dont 5700 pour le primaire. Pour "atténuer les tensions", le nouveau gouvernement a annoncé le recrutement de 1000 professeurs des écoles, abaissant les suppressions de postes à 13.000 dont 4700 dans le primaire.

Dans le secondaire, recrutement de 75 conseillers principaux d'éducation et 280 professeurs (déjà budgétés mais non pourvus). Sur l'ensemble de son quinquennat, François Hollande a prévu de créer 60.000 postes dans l'Education.

- AUTRES RECRUTEMENTS

2000 assistants d'éducation, 1.500 auxiliaires de vie scolaire (AVSi) pour accompagner les élèves handicapés et 12.000 contrats uniques d'insertion dans les établissements alors que 14.700 contrats de ce type arrivaient à échéance cet été.

- EMPLOIS D'AVENIR POUR LES FUTURS ENSEIGNANTS

Entre 2013 et 2015, 6.000 emplois d'avenir seront attribués chaque année à des

¹ **Brevet**: Le diplôme national du brevet (DNB) « atteste la maîtrise du socle commun et sanctionne la formation acquise au terme du collège ».

jeunes étudiants boursiers en deuxième année de licence² venant prioritairement des zones urbaines sensibles, qui se destinent à l'enseignement. Ces 18.000 postes font partie des 150.000 emplois d'avenir que le gouvernement veut créer pour lutter contre le chômage des jeunes.

- HAUSSE DE 25% DE L'ARS³

L'allocation de rentrée scolaire, versée le 21 août, est en hausse de 25%, soit 356,20 euros pour un enfant de 6 à 10 ans, 375,85 euros pour un enfant de 11 à 14 ans et 388,87 euros pour un enfant de 15 à 18 ans.

- DES MAITRES EXPERIMENTES EN CP⁴

C'est une demande du ministre de l'Education nationale Vincent Peillon pour cette année cruciale d'apprentissage de la lecture, mais de source syndicale, il devrait encore rester quelques débutants devant les CP. Le ministre souhaite aussi une pause à la mi-journée d'au moins 90 minutes.

- DECHARGE DE TROIS HEURES POUR LA FORMATION DE PROFS DEBUTANTS

Les professeurs débutants du secondaire enseigneront 15 heures par semaine au lieu de 18, afin de se former une journée par semaine, en attendant la remise sur pied d'une formation initiale des enseignants, qui a quasiment disparu sous le précédent gouvernement.

- NOUVELLES EPREUVES AU BREVET

Au collège, modification de certaines épreuves du brevet (dictée plus longue, davantage d'exercices de maths...) pour tenir compte de l'évolution des programmes à partir de 2008.

- LA REFORME DU LYCEE ARRIVE EN TERMINALE⁵

Elle a débuté en 2010 dans les secondes générales et technologiques avec l'introduction de l'accompagnement spécialisé (deux heures par semaine) du tutorat et d'enseignements exploration. En 2011, elle a été étendue aux classes de première⁶, avec un poids prépondérant des matières du tronc commun. Cette année, la réforme arrive en terminale, devenue l'année de la spécialisation. Objectifs: mieux préparer les élèves à l'enseignement supérieur, améliorer l'orientation et rééquilibrer les filières pour pallier une perte de vitesse des filières littéraires, désormais très axées sur les langues vivantes.

SOURCE: <http://lci.tf1.fr/france/societe/ecole-les-nouveautes-de-la-rentree-2012-7473888.html>

² **Licence:** La licence se prépare, à l'université, en trois ans après le baccalauréat.

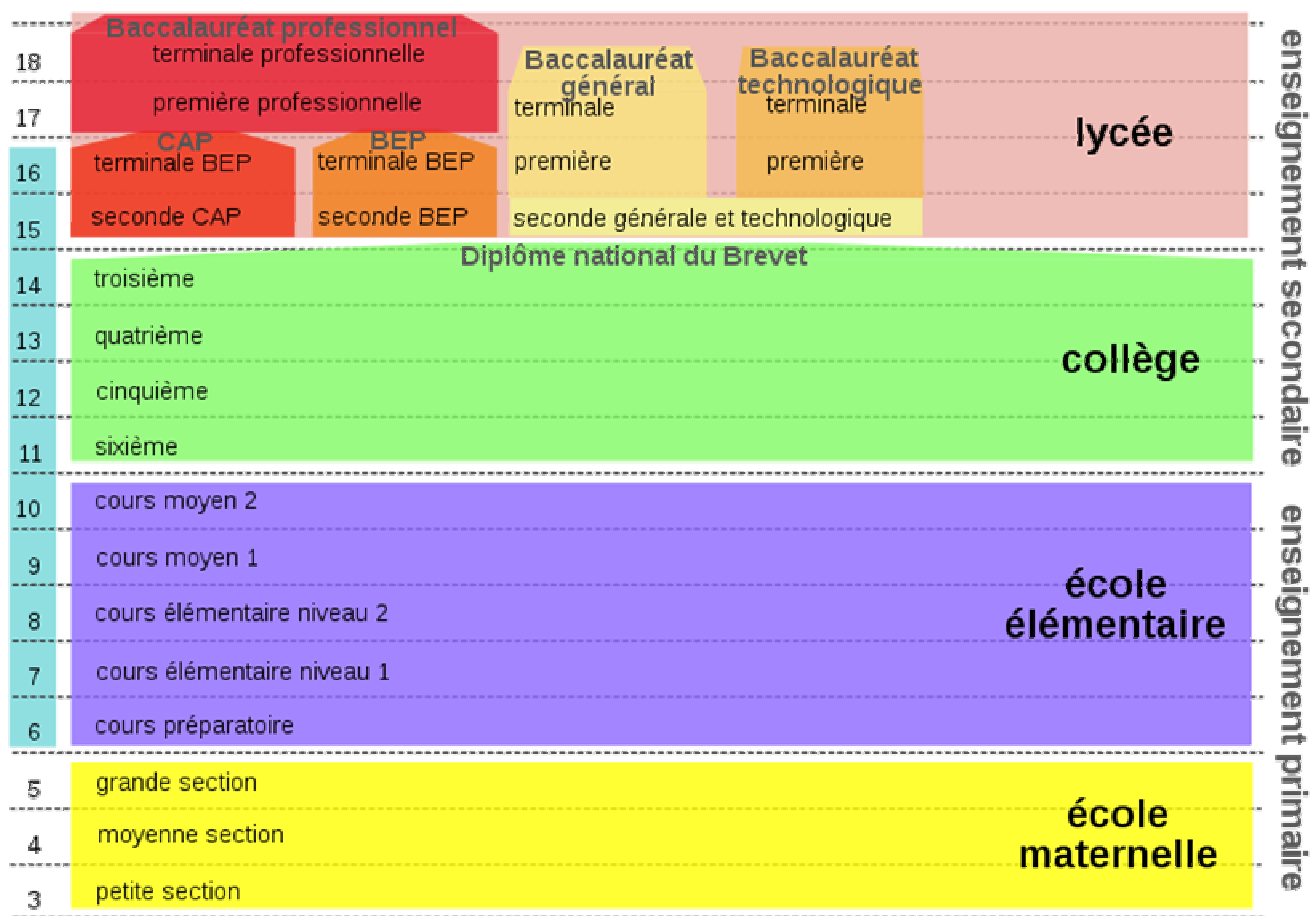
³ **ARS:** L'allocation de rentrée scolaire (ARS) est versée, sous conditions de ressources, aux familles ayant au moins un enfant scolarisé et âgé de 6 à 18 ans. Elle permet d'aider les familles à financer les dépenses de la rentrée scolaire. Son montant dépend de l'âge de l'enfant.

⁴ **CP:** Cours préparatoire (voir schéma du système éducatif français).

⁵ **Terminale:** dernière année scolaire avant de passer le BAC (voir schéma du système éducatif français).

⁶ **Première:** voir schéma du système éducatif français.

LE SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les diplômes en France

+ 9 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'État de docteur en Médecine 	DOCTORAT
+ 8 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Doctorat 	
+ 6 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'État de docteur en Chirurgie dentaire • Diplôme d'État de docteur en Pharmacie 	MASTER
+ 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Master recherche — Diplôme d'Études Approfondies (DEA) • Master professionnel — Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées (DESS) • Diplôme d'ingénieur • Diplômes des Écoles de Commerce et de Gestion 	
+ 4 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise 	
+ 3 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Licence • Licence professionnelle 	
+ 2 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'Études Universitaires Générales (DEUG) • Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) • Brevet de Technicien Supérieur (BTS) • Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques (DEUST) 	LICENCE
Fin d'études secondaires + Baccalauréat = Entrée dans l'enseignement supérieur		

PLUS D'ARTICLES SUR LA RENTREE:

<http://franche-comte.france3.fr/2012/09/04/la-rentree-2012-en-franche-comte-premieres-rencontres-et-premieres-manifestations-71463.html>

<http://1jour1actu.com/france/rentree-2012-quoi-de-neuf-dans-ton-ecole/>

<http://www.franceinfo.fr/education-jeunesse/france-info-fait-la-rentree-a-angers-727953-2012-09-04>